



Assistante sociale dde releve bancaire

Par **NOWAK SUZANNE**, le **19/03/2012** à **10:52**

Bonjour,
L'assistante m'a convoquée et a exigé les relevés bancaires de ma mère. Je les ai fournis car pour moi il n'y a aucun problème .
Simplement je pense qu'elle s'est intéressée plus vite aux dires et aux comptes de ma mère qu'à son état mental. J'ai demandé qu'on fasse à ma mère un test de mémoire ou autre examen prouvant cet état délirant et dépressif.
Ma question est la suivante : une telle démarche est-elle légale ? Une assistante sociale est-elle habilitée à faire ce genre de demande ? Quels sont mes recours vis à vis de l'administration de la maison de retraite qui outrepassa ses droits.
Merci de votre aide.
Cordialement.
S.
NOWAK